

598

Paris, le **21 AOUT 2024**

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de M. Houille Alain, en qualité de chef d'établissement du Lycée français Jean Renoir de Munich – Allemagne à compter du 01/09/2021.

Décide :

Article 1er : Monsieur Alain Houille, chef d'établissement, est autorisé à signer le marché :
Monsieur Alain Houille est autorisé à signer le marché de restauration suivant :

- « fourniture de repas sur le site du primaire »

Ce marché est attribué à la société Zwergerlküche pour une durée de 1 an avec possibilité de reconduction (3 tranches d'un an de reconductions possibles) du 1^{er} septembre 2024 et jusqu'au 31 août 2025. Le siège social de la société se trouve à Maria - Luiko Str.10 80636 München.

Le montant du marché s'élève 626 400€ ht pour un montant prévisionnel de 745 200 € TTC.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE